



Assemblée générale de l'AHPNE du 29 mars 2012
(Salle Jean Gaudemet de l'université Paris-Sud à Sceaux)

Adhérents présents : Patrick Cavalié, Valérie Chansigaud, Patrick Février, Henri Jaffeux, Jérôme Fromageau, François Lerat, Rémi Luglia, Isabelle Mauz, Jean-Pierre Raffin

Pouvoirs adressés au secrétariat et confiés aux membres présents : Roger Cans, Olivier Cassier, Patric Chouzenoux, Marie-Ange Laumonier, Hervé Lethier, Christian Lundi, Charles-François Mathis, Jeannine Mertens, Jean-François Mouhot, Geneviève Rousseau, Patrick Singelin, Philippe Traub, Jacques Trouvilliez

Soit 9 adhérents présents et 13 représentés.

Secrétariat : Chantal Jaffeux.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral 2011
- Rapport financier 2011
- Renouvellement partiel du conseil d'administration
- Proposition de modification du règlement intérieur
- Programme d'activités 2012 et prévision budgétaire
- Questions diverses

Henri Jaffeux remercie les participants de leur présence et ouvre la séance en rappelant que l'AG de ce jour est la 4^{ème} depuis la création de l'association, la précédente remontant au 15 octobre 2011. L'AHPNE parvenant à présent à son rythme de croisière, il propose d'optimiser son fonctionnement en retenant le principe :

- d'une AG chaque année au premier trimestre pour présenter les comptes de l'exercice précédent et discuter le programme des activités envisagées avant leur mise en œuvre.
- de deux réunions du conseil d'administration, dont l'une le même jour que l'AG et l'autre en octobre.

Ce calendrier étant approuvé, les points de l'ordre du jour sont examinés.

1 - Rapport moral

Avant d'introduire le rapport moral, Henri Jaffeux rappelle que le conseil d'administration s'est réuni deux fois, le 29 juin et le 15 octobre 2011. L'association comptait 71 adhérents au

31 décembre 2011, contre 69 au 31 décembre 2010. L'objectif d'atteindre la centaine d'adhérents doit néanmoins rester fixé pour atteindre une relative autonomie de fonctionnement ordinaire. Les membres sont invités à se mobiliser dans cette perspective.

Il mentionne que le site de l'AHPNE (<http://www.ahpne.fr/>), opérationnel depuis le 9 septembre 2010, a franchi le cap du 30.000ème visiteur le mois dernier et que le nombre de visiteurs uniques, en constante progression depuis le mois d'octobre, atteint à présent une moyenne de 80 / jour (contre 40 en 2010) soit près de 2500 visiteurs ce mois-ci.

Pour améliorer encore l'attractivité du site et le service qu'il rend aux internautes, Rémi Luglia et Valérie Chansigaud se proposent d'assurer une veille à partir du site Theuth <http://theuth.univ-rennes1.fr/> (actualité des recherches en épistémologie et en histoire des sciences) et Calenda <http://calenda.revues.org/> (calendrier scientifique francophone en sciences humaines et sociales) aux fins de transmettre à Henri Jaffeux les informations entrant dans le champ d'intérêt de l'AHPNE pour qu'il les mette en ligne. Les autres membres de l'AHPNE sont invités à faire de même à partir des informations auxquelles ils accèdent ou qui leur parviennent dans leur réseau respectif.

Henri Jaffeux donne ensuite lecture du rapport moral présentant le déroulement des activités durant l'année 2011. Les principaux points contenus dans son rapport, joint au présent compte rendu, sont les suivants :

- l'action en faveur des archives privées de la PNE tant au niveau national conjointement avec FNE qu'au niveau départemental avec l'expérimentation réalisée dans le Finistère ;
- les travaux réalisés pour fournir fin 2011 le manuscrit des actes du colloque de 2010s aux éditions Champ Vallon et les articles sur l'écologie politique issus de ce même colloque qui viennent d'être publiés dans le N° 44 de la revue *Ecologie & Politique* éditée aux Presses de Sciences Po ;
- la tenue du colloque « Une autre histoire des Trente Glorieuses » les 12 et 13 septembre 2011 co-organisé avec Le RUCHE, le Centre Alexandre Koiré de recherche en histoire des Sciences et l'EHESS ;
- la participation à la journée sur « les 40 ans du ministère de l'Environnement » en partenariat avec le comité d'histoire du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable ;
- la mise en ligne des actes du séminaire de l'AHPNE sur l'affaire de la Vanoise ;
- l'état d'avancement du dictionnaire biographique et institutionnel des acteurs de la PNE. La convention signée avec le CEMAGREF et PNF a permis d'organiser un atelier de deux journées sur le thème « Ecrire sur la vie des autres » et de rédiger quinze nouvelles biographies de personnalités qui ont participé à l'histoire des parcs nationaux ;
- le démarrage, en partenariat avec la SNPN, du projet de chronologie historique de la PNE.

Les participants notent avec satisfaction la qualité et la variété du travail accompli et approuvent à l'unanimité le rapport présenté.

2- Rapport financier 2011

1) Compte de résultat

Les produits de l'année qui s'élèvent à 4 609,26€, proviennent des cotisations (1 810 €), de la convention avec PNF (2 500€) et des intérêts du livret A (299,26€).

Les charges d'un montant de 12 716,46€ sont constituées par :

- des prestations de services pour 584,37€ correspondant à la relecture des actes du séminaire « Vanoise » (246€), la réalisation de l'affiche du colloque « Trente Glorieuses (150€), et le règlement des frais de photocopies du colloque 2010 (188,37€) ;
- des fournitures (reprographie du rapport « Finistère », cartouches d'encre...) pour 160€ ;
- l'acompte de 3 500€ versé aux éditions Champ Vallon pour l'ouvrage sur le colloque ;
- des remboursements de frais de déplacement pour 2 984€ aux intervenants du colloque « Trente Glorieuses », à la journée sur le 40^{ème} anniversaire du ministère, aux participants de l'atelier de Grenoble et aux responsables des activités « Archives » et « Dictionnaire » ;
- des frais postaux et de communication (dont l'abonnement « nom de domaine » du site internet) pour 110,90€ ;
- des frais bancaires pour 46,32€ ;
- les salaires et charges du CDD recruté pendant 2 mois pour l'expérimentation « Finistère » sur les archives pour 5 330,87€

Au total, l'exercice 2011 se solde par un déficit de 8107,20€ qui s'explique par le fait que les deux plus importantes dépenses de l'exercice (Champ Vallon et CDD) étaient couvertes par des subventions (Culture, Environnement) reçues en 2010 mais essentiellement utilisées en 2011.

2) Bilan

Il s'élève à un total de 15 281€ au 31 décembre 2011. *A l'actif*, il faut noter le solde du livret A (12 506,37€), auquel s'ajoute le solde du compte courant (2759,38€) et la part souscrite au crédit coopératif lors de l'ouverture du compte en 2009 (15,25€). *Au passif*, le déficit de l'exercice de 8107,20€ est à déduire du report de l'exercice 2010 (23 388,20€), soit un bilan positif de 15 281€.

Dans la discussion, le président insiste sur la nécessité d'augmenter par tous moyens, le nombre de cotisants pour permettre l'autonomie du fonctionnement ordinaire de l'association et de rechercher des financements extérieurs pour les activités. Sur le premier point, il est remarqué que le terme « membre actif » figurant sur les bulletins d'adhésions peut être dissuasif. En effet, l'adjectif « actif » peut laisser supposer une attente d'investissement personnel de la part des futurs adhérents dans la mesure où il leur est demandé sur le même document de préciser leur centre d'intérêt, d'où la décision prise en séance, sans pour autant qu'il soit nécessaire de modifier les statuts, de ne pas le mentionner à l'avenir sur le bulletin d'adhésion afin d'obtenir plus facilement des cotisations de soutien.

Le compte de résultat et le bilan pour l'exercice 2011 sont approuvés à l'unanimité.

3) Renouvellement partiel du conseil d'administration

Conformément à l'article 8 des statuts prévoyant que les membres du CA sont élus pour 3 ans et que le conseil est renouvelé par tiers tous les ans, il doit être procédé au renouvellement de cinq membres. Les membres sortants sont : Roger Cans, Florian

Charvolin, Jérôme Fromageau, Isabelle Mauz et John Celecia. Ce dernier ne se représentant pas et un poste étant déjà vacant, six postes sont à pourvoir. Deux candidats se sont fait connaître : Valérie Chansigaud et Rémi Luglia

L'élection des quatre membres sortants et des deux nouveaux candidats est approuvée à l'unanimité.

4- Proposition de modification du règlement intérieur

La modification de la disposition de la disposition incluse au règlement intérieur, adoptée par l'assemblée générale du 8 décembre 2010 au titre de l'article 11 des statuts, est ensuite examinée.

La disposition susvisée est la suivante :

« Le défraiement des frais et débours occasionnés par l'accomplissement de tâches ou missions confiées par le bureau ou le conseil d'administration est assuré dans les conditions suivantes :

- décision préalable du bureau ou du conseil ;
- présentation d'un état de frais daté et signé, accompagné des pièces justificatives (billets de transport, factures), adressé au président ;
- visa du président pour « bon à payer » et transmission au trésorier pour paiement ;
- paiement par chèque ;
- inscription au budget prévisionnel des frais de fonctionnement ordinaires des membres du bureau (fournitures de bureau, frais de timbres...);

Les dépenses engagées par le président sont visées dans les mêmes conditions par l'un des deux vice-présidents »

Il est proposé de compléter cette disposition par les mentions suivantes :

« Les membres du conseil d'administration se déplaçant pour participer aux réunions du conseil peuvent être remboursés de leurs frais de transport public dans les mêmes conditions, sans décision préalable du bureau ou du conseil, la convocation en tenant lieu. Ces frais font l'objet d'une inscription au budget prévisionnel »

Cet amendement est adopté à l'unanimité.

5 – Programme d'activités pour 2012

1) Les séminaires

Deux thèmes sont envisagés :

- « *L'histoire de la protection des oiseaux* » en référence à l'année du centenaire de la création de la LPO en 1912 (voir la note envoyée avec la convocation). Ce séminaire se déroulera les 22 et 23 septembre à Paimboeuf dans le cadre du festival de l'oiseau organisé par la LPO. Le contexte historique envisagé par l'AHPNE, avec 6 à 8 interventions, sera étudié sous deux axes : 1er axe, l'ornithologie et la protection des

oiseaux ; second axe, la société et la protection des oiseaux. De la discussion, il ressort que le champ couvert par l'appel à communication inclura l'adoption en 1979 de la directive « Oiseaux » (mais pas son application).

L'appel à communication sera lancé rapidement, début avril. Un résumé sera demandé aux intervenants intéressés pour le 31 mai au plus tard et communiqué au comité de sélection composé de Valérie Chansigaud, Rémi Luglia, Jean-Pierre Raffin, François Lerat pour l'AHPNE et un membre de la LPO. Les intervenants retenus devront être sélectionnés au plus tard fin juin et le titre de leur communication transmis à la LPO.

Le financement du séminaire fait l'objet d'une demande de subvention auprès du ministère de l'Ecologie.

- *« L'engagement des femmes dans la protection de la nature et de l'environnement »*

Le projet est porté par Isabelle Mauz en partenariat avec le LAHRA et l'IRSTEA (voir la note envoyée avec la convocation). Il se tiendrait à Grenoble dans le courant du 4^{ème} trimestre. Les remarques faites en séance, notamment sur l'élargissement à la protection des animaux, à l'écoféminisme, au regard porté par les hommes sur l'engagement des femmes dans la PNE, seront intégrées par Isabelle Mauz en lien avec Valérie Chansigaud et Rémi Luglia.

Le financement reste à trouver : plusieurs pistes sont à explorer (LAHRA, délégation aux droits des femmes, tant au niveau national que régional et départemental, Commissariat général du Développement durable).

2) Histoire des conventions, directives et des organisations internationales et européennes de la PNE

L'objectif serait de réaliser, pour chacun de ces instruments, une monographie relatant son élaboration, les négociations, le rôle des parties prenantes, les principaux enjeux, les dispositions ayant posé problème et leur résolution ainsi que le rôle joué par la France dans cette élaboration. Ces monographies seraient produites en se calant sur les dates anniversaires lorsqu'il y en a.

Des auteurs ont d'ores et déjà été trouvés pour la convention de Paris de 1972 sur le patrimoine mondial (Carole Martinez) ainsi que pour la convention de Rio sur la biodiversité de 1992 (Jean-Patrick Le Duc). Reste la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992.

Aucun des témoins ayant participé à son élaboration n'est en mesure de réaliser ce travail mais ce sont des personnes ressources à interviewer. Cette tâche pourrait être confiée à un étudiant (Sciences Po, AgroParisTech, ...) dans le cadre d'un master 1 ou 2 à la rentrée prochaine. Le financement à trouver serait alors la prise en charge de ses frais, essentiellement ses déplacements à Bruxelles. Jérôme Fromageau explorera la possibilité de réaliser cette activité en coopération avec la SFDE et la faculté Jean Monnet.

Le financement de ce travail sur la directive « Habitats » fait l'objet d'une demande de subvention auprès du ministère de l'Ecologie.

3) Socio-histoire des inventaires naturalistes en France (1900-2012)

Le projet est porté par Florian Charvolin et Geneviève Barnaud (MNHN) (voir la note envoyée avec la convocation).

Le sujet étant peu documenté, il est proposé la tenue d'un atelier de recherche. La forme atelier convient particulièrement bien à la démarche, étant donné que très peu de

travaux existent sur le sujet en France et qu'il va falloir commencer par souder une communauté de recherche parmi les historiens de l'environnement, de l'écologie, les sociologues des sciences, les ethnologues et écologues du Muséum et les politistes spécialistes de l'administration de la nature.

L'atelier qui se déroulerait sur deux journées à Lyon aurait pour objet de bien identifier le questionnement, de le préciser et de le structurer en un certain nombre d'objets de recherches, lesquels auront pour finalité de conduire à documenter cette histoire des inventaires naturalistes et de la restituer dans un séminaire qui pourrait se tenir en 2013 ou 2014. Le rapport de clôture de l'atelier donnera lieu à la présentation de cette problématique historique à l'occasion du colloque « 30 ans de ZNIEFF » qui se tiendra le 27 et 28 novembre 2012 à Paris.

Le financement fait l'objet d'une demande de subvention au ministère de l'Ecologie.

4) L'activité « dictionnaire biographique »

Cette activité va se poursuivre dans le cadre, notamment, de la reconduction de la convention avec PNF sous la coordination de Philippe Traub pour les biographies d'acteurs des parcs nationaux, Isabelle Mauz restant la responsable scientifique pour l'ensemble de l'activité.

La convention prévoit aussi, cette année, d'organiser un atelier de formation pour les rédacteurs et relecteurs.

Les différentes formules utilisées jusqu'à présent pour la relecture et la validation des notices ne s'étant pas avérées satisfaisantes, il est décidé de tester la formule d'un comité de lecture avec trois prochaines notices. Y seront associés : Karine Basset, Roger Cans, Henri et Chantal Jaffeux, Marie-Ange Laumonier, Rémi Luglia, Isabelle Mauz, Jean-Pierre Raffin, Philippe Traub.

5) L'activité « archives »

Après avoir conduit l'expérimentation dans le Finistère, la question qui se pose maintenant à l'AHPNE est d'étendre l'opération aux autres départements bretons et, si possible, à d'autres départements et régions.

A ces fins, Patrick Singelin et Max Jonin vont poursuivre leurs efforts en direction d'autres départements et de la région Bretagne. En se référant et en s'appuyant sur cette expérimentation, François Lerat va essayer d'engager le même type de projet sur la région « Centre » et peut-être sur la région Haute-Normandie. Henri jaffeux et Patrick Cavalié vont étudier la possibilité d'envoyer un courrier à certains services départementaux pour susciter leur intérêt à ce type d'opération.

Jean-Pierre Raffin va poursuivre ses efforts en direction des associations du réseau de FNE.

Patrick Cavalié signale que la mission « archives » du ministère de l'Ecologie et la mission de l'inventaire du patrimoine au ministère de la Culture, organisent un séminaire de l'Institut national du patrimoine ayant pour thème "les archives de la mer" les 27, 28 et 29 juin à Cherbourg en partenariat avec le Conservatoire du littoral. Ce séminaire a pour objectif de promouvoir les archives comme une ressource pour l'ensemble des acteurs intéressés à la gouvernance écologique de la mer et du littoral. Patrick Singelin a été invité à y présenter les objectifs de l'AHPNE et l'expérimentation conduite dans le Finistère.

6) La poursuite du partenariat avec le comité d'histoire du ministère de l'Ecologie

Patrick Fevrier fait une présentation des activités assurées par le comité de l'histoire qui peuvent se prêter à une coopération avec l'AHPNE :

- organisation de colloques sur un thème en faisant appel à des partenaires rémunérés ;
- recueil de témoignages oraux d'anciens collaborateurs qui ont exercé des fonctions de directeurs. Sur ce point, l'AHPNE et le comité pourraient étudier la manière de collaborer avec les anciens directeurs de la PNE ;
- accueil d'articles de membres de l'AHPNE dans la revue « Pour mémoire » (environ 2500 exemplaires diffusés).

Le comité est en train de planifier son programme de journées d'études et de colloques d'ici à 2017. L'AHPNE examinera sur quels sujets elle pourrait proposer sa participation ou sa collaboration.

5 – Le budget prévisionnel 2012

Le budget prévisionnel présenté s'élève à 13 500€. Il comprend le coût des activités détaillées ci-dessus pour 2012 et les coûts de fonctionnement ordinaire.

L'activité « dictionnaire », 3 000€ (dont l'atelier de formation) est couverte par la convention avec PNF.

Les séminaires (« oiseaux », « femmes et PNE », atelier « inventaires ») et l'histoire de la directive HFF 8 500€ devraient être financés par les subventions sollicitées à cette hauteur.

Les autres activités : « archives » (400€), « préparation du colloque » (400€) et le fonctionnement courant (1 200€ dont 400 € pour les frais de déplacement des membres du CA) sont couverts par les recettes prévisionnelles constituées du produit des cotisations estimé à 1 700€ et des intérêts du livret A (300€)

En vue de montrer aux financeurs l'investissement réalisé bénévolement par les membres de l'association, Henri jaffoux s'est livré à une évaluation du temps passé à la réalisation des différentes activités et à son chiffrage. Il peut être de l'ordre de 26 000€ pour 2012. Pour rendre plus précise et plus fiable cette évaluation, il proposera à chaque responsable de comptabiliser les heures effectuées par lui-même et les membres de l'association.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

5 – Questions diverses

Valérie Chansigaud propose d'organiser une journée d'échanges avec la société d'ethnozootchnie pour évaluer des synergies possibles sur des problématiques historiques auxquelles s'intéresse la société à partir des races animales locales et de leur préservation dans le contexte de la PNE.